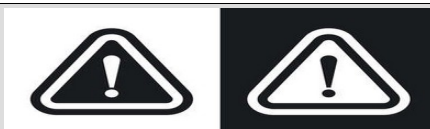


Accord-cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère technique pour la modernisation de la station d'épuration de Petite Californie à Rezé

Procédure avec négociation / CANDIDATURE

Annexe à l'A.A.P.C

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET MODALITÉS DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE



La présente consultation prend la forme d'une procédure avec négociation.

Il s'agit par définition, d'une procédure restreinte que scandent les deux étapes successives suivantes :

- une première étape consacrée à la réception et à l'analyse/sélection des candidatures ;
- une seconde centrée autour de la communication des DCE aux candidats retenus et à la réception des offres.

Or, il ne s'agit ici que de la première étape de la procédure

Aussi seule la production d'un dossier de candidature (dont la composition est exhaustivement décrite dans l'avis de publicité et dans le présent document) est exigée des soumissionnaires.

Il n'y a donc pas, à ce stade, de Dossier de consultation (DCE) à retirer.

A – Objet du marché

Le Schéma Directeur Assainissement (Démarche SyAM 2040) a défini le besoin d'augmenter la capacité de la station d'épuration de la Petite Californie à Rezé (STEP métropolitaine Sud Loire) afin d'accueillir les besoins de constructions nouvelles sur cette partie du territoire et de permettre le traitement des surdébits de temps de pluie jusqu'à une occurrence annuelle (dérogation à l'arrêté du 21/07/2015 modifié par l'arrêté du 31/07/2020 basée sur une analyse de coût disproportionné) ; en parallèle, la transposition en droit français de la DERU2 impose une modernisation des infrastructures existantes.

Le terrain d'assiette à la disposition de la Direction du Cycle de l'Eau, récemment augmenté par l'acquisition de quelques parcelles voisines, permet l'implantation de l'ensemble des nouveaux ouvrages envisagés dans le cadre de l'étude de faisabilité réceptionnée en juin 2026.

Il est ainsi envisagé de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre en vue de moderniser et de créer une extension de la station d'épuration. En parallèle, la conduite d'opération, assurée par la Direction du Cycle de l'Eau, se fait accompagner par l'exploitant Épuréo, filiale de Suez, par un AMO concertation (SENNSE), par un AMO juridique (LANDOT), par un AMO environnement (SCE), et par les prestataires titulaires des accords-cadres de la métropole en géotechnique, terres polluées, CSPS et CT.

Le présent accord-cadre a pour objet de compléter cette équipe support de la conduite d'opération avec un AMO technique, en vue de la conseiller sur les productions du maître d'œuvre, de vérifier la bonne intégration des avis pertinents des autres parties prenantes, d'apporter un regard critique et une expertise afin de solutionner au mieux les problèmes rencontrés tant en cours de conception, d'exécution que post-réception. Un conseil à l'exploitation pourra également être envisagé.

Sur la durée de 8 ans de l'accord-cadre, le montant maximum est de 1 200 000 € HT, via des marchés subséquents (MS) et des bons de commande (BDC).

B – Forme du groupement

L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

C - Critères de recevabilité des candidatures

Les critères de recevabilité des candidatures sont :

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle,
- Capacité économique et financière,
- Capacités techniques et professionnelles.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/maximaux exigé(s) : Sans objet

D - Critères de sélection des candidatures

Sans objet.

E - Éléments à fournir par les candidats à l'appui des candidatures

Renseignements relatifs à la situation juridique et la capacité économique / financière du candidat
Formulaire DC1 (Lettre de candidature) , que la candidature soit présentée à titre individuel ou en groupement
Renseignements relatifs à la capacité économique / financière du candidat
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle et aux capacités techniques et professionnelles
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années.
Liste des principales prestations effectuées au cours des cinq dernières années, pour des prestations de même nature que celles du marché. Les prestations seront prouvées par des attestations du destinataire, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé.
Indication des titres d'études et professionnels et expériences du personnel de l'opérateur économique afin de justifier des compétences nécessaires à l'exécution du présent marché : cf. liste des MS envisagés, dont expertise process épuratoire, électricité/ automatisme, bilan énergie, aéraulique & traitement des odeurs, génie-civil, ergonomie d'exploitation, coûts.
Certificat de qualifications
Qualifications opqibi (ou équivalent) : - Qualification 0103 : AMO en technique - Qualification 0104 : AMO en exploitation et maintenance
Les candidats peuvent produire la qualification demandée ou apporter par tout moyen la preuve d'une capacité équivalente. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence, l'acheteur acceptant tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres.

F – Renseignements complémentaires

A titre informatif, il est envisagé un envoi du DCE début septembre 2026 avec une consultation sur 3 semaines, pour une notification idéalement fin novembre 2026. Le marché subséquent n°1 concernant l'analyse des pièces du marché de maîtrise d'oeuvre sera publié en même temps avec le même délai de réponse.